

Certificat d'Aptitudes Professionnelles aux Pratiques de l'École Inclusive

C.A.P.P.E.I. (ex CAPA-SH)

144 h

Tronc commun (1^{er} et 2nd degré)

Enjeux éthiques
et sociétaux
18h

Cadre législatif et
réglementaire
18h

Connaissance
des partenaires
18h

Relations avec les
familles
18h

BEP et réponses
pédagogiques
48h

Personne
ressource
24h

104 h

Modules d'approfondissement (2 fois 52h)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Grande difficulté mathématique 52h	Grande difficulté lecture- écriture 52h	Grande difficulté d'adaptation à l'école 52h	Troubles psychiques 52h	Troubles spécifiques du langage et des apprentissages 52h	Troubles des fonctions cognitives 52h	Troubles auditifs 1 52h	Troubles visuels 1 52h	Troubles du spectre autistique 1 52h	Troubles moteurs 1 52h
Exemples : Parcours RASED ; deux modules parmi 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6. Parcours Ulis/UE ; deux modules parmi 4 ; 5 ; 6 ou deux modules parmi 7 ; 8 ; 9 ; 10. Parcours Egpa : deux modules parmi 1 ; 2 ; 4 ; 5 ; 6.						Troubles auditifs 2 52h	Troubles visuels 2 52h	Troubles du spectre autistique 2 52h	Troubles moteurs 2 52h

52 h

Modules de professionnalisation dans l'emploi (1 fois 52h)

Enseigner en milieu carcéral ou en centre éducatif fermé 52h	Enseigner en SEGPA ou EREA 52h	Travailler en RASED - aide à dominante pédagogique - aide à dominante relationnelle 52h	Coordonner une ULIS 52h	Enseigner en UE 52h	<i>Exercer comme enseignant référent de scolarisation ou secrétaire de CDOEA</i> 52h
---	--	--	--------------------------------	----------------------------	---

CERTIFICATION (maxi 3 h)

Module accessible en 2^e spécialisation : après une expérience de 2 ans minimum dans un autre emploi spécialisé.

100 h

Modules de formation initiale nationale (MIN) : priorité pour 2 modules annuels ne dépassant pas 50 h